



## 17ème législature

<b>Question N° : 905</b>	De <b>M. Antoine Villedieu</b> ( Rassemblement National - Haute-Saône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Intérieur</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur</b>
<b>Rubrique &gt;gendarmerie</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Impayés des locaux de la gendarmerie nationale aux communes	<b>Analyse &gt; Impayés des locaux de la gendarmerie nationale aux communes.</b>
Question publiée au JO le : <b>15/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Antoine Villedieu alerte M. le ministre de l'intérieur sur le non-paiement des loyers dus par l'État aux communes pour l'occupation des casernes de gendarmerie. L'AMF a récemment observé des remontées de maires, hébergeant des locaux de gendarmerie dans leur commune, qui se plaignent de retards ou d'absence de paiement des loyers dus par l'État. Il s'agit là d'une situation intenable particulièrement pour les petites communes, dont certaines n'ont pas hésité à investir, parfois plusieurs millions d'euros, et à s'endetter afin de mettre à disposition des forces de l'ordre des locaux de bonne qualité et pour lesquelles les loyers servaient à rembourser les emprunts contractés. Ainsi, il lui demande quelles sont les dispositions à très court terme envisagées pour assurer le respect des obligations de l'État en matière de paiement des loyers.